

**VILLE DE ROYAN  
COMPTE RENDU SOMMAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL**

**MARDI 16 NOVEMBRE 2021**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Raynald RIMBAULT, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :**

M. Gilbert LOUX représenté par M. Didier SIMONNET  
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT  
Mme Marie-Pierre QUENTIN représentée par M. Philippe CAU  
Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Gérard FILOCHE  
M. Thierry ROGISTER représenté par Mme Dominique PARSIGNEAU  
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

M. Yannick PAVON a été élu secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**DÉCIDE**

- de modifier les crédits de l'exercice 2021 comme suit :

Articles	Libellés	Dépenses	Recettes
	<b><u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u></b>		
022.01	- Dépenses imprévues de fonctionnement	- 393 061,00 €	
60611.0209	- Eau et assainissement pour Galeries Botton (suite fuite)	+ 6 000,00 €	
60611.910	- Eau et assainissement pour Marché Central (suite fuite)	+ 72 000,00 €	
60612.0209	- Electricité pour Patinoire et festivités (suite absence de relevé en 2019)	+ 17 046,00 €	
60623.251	- Achat d'alimentation pour cantines	+ 30 000,00 €	
60628.413	- Fourniture de cartes avec personnalisation des visuels (piscine municipale)	+ 522,00 €	

60628.813	- Achat de sacs poubelles et fournitures pour balayeuses	+ 14 000,00 €	
611.4145	- Location, installation et gestion Patinoire	+ 135 080,00 €	
6135.813	- Location de véhicules pour Service Nettoyement	+ 1 000,00 €	
61558.813	- Remise en état de la décapeuse prise en location	+ 2 600,00 €	
6184.0202	- Formation « module de caisse et de gestion » de la piscine municipale	+ 2 136,00 €	
6188.413	- Contrat annuel d'assistance téléphonique (piscine municipale)	+ 1 188,00 €	
6228.413	- Paramétrage du logiciel de la piscine municipale et suivi de projet	+ 2 136,00 €	
6232.0243	- Fête des lumières	+ 18 000,00 €	
62320.0241	- Feux d'artifice	+ 23 000,00 €	
623280.0241	- Manifestation « Un Noël ROYAN »	+ 120 000,00 €	
6358.240	- Taxe d'aménagement pour préfabriqué de l'IFR	+ 551,00 €	
6358.5220	- Taxe d'aménagement pour maison de santé provisoire	+ 1 500,00 €	
6518.026	- Licence d'exploitation pour la construction d'isoloirs	+ 1 728,00 €	
6518.4145	- Redevance SACEM pour Patinoire	+ 3 000,00 €	
6541.01	- Admission créances admises en non valeur	+ 28 591,00 €	
6542.01	- Admission de créances éteintes	+ 453,00 €	
6574.0241	- Attribution d'une subvention à l'A.N.O.P.E.X (achat d'un drapeau)	+ 400,00 €	
70688.251	- Vente de repas aux communes extérieures et associations		+ 30 000,00 €
7817.01	- Reprise sur provision pour dépréciation d'actifs circulants		+ 57 870,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 87 870,00 €</b>	<b>+ 87 870,00 €</b>

<b><u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u></b>			
020.01	- Dépenses imprévues d'Investissement	- 33 111,00 €	
024.01	- Aliénation de parcelles au Département de la Charente Maritime (Lieu-dit Langlade et Pontailiac)		+ 17 875,00 €
2031.910	- Etude de programmation pour réhabilitation du Marché Central	+ 25 830,00 €	
2051.413	- Logiciel « Aquagliss » pour Piscine Municipale	+ 1 602,00 €	
2183.413	- Caisse et imprimante pour Piscine Municipale	+ 2 554,00 €	
2313.411	- Création d'une « surtoiture » en étanchéité soudée pour les vestiaires du gymnase Zola (complément s/opération de 40 000 €)	+ 21 000,00 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 17 875,00 €</b>	<b>+ 17 875,00 €</b>

\*\*\*

- d'approuver les créances admises en non valeur et des créances éteintes figurant sur les demandes établies par Monsieur le comptable public de ROYAN pour le Budget Principal :

Etat N°1	Année 2010 à 2021 Créances admises en non valeur	53 590,57 €
Etat N°2	Année 2014 à 2021 Créances éteintes suite à un jugement de clôture pour insuffisance d'actif (CIA)	7 733,48 €

\*\*\*

- d'attribuer une subvention à l'Association Nationale des participants aux OPérations EXtérieures (ANOPEX) d'un montant de 400,00 € pour l'achat d'un drapeau.

\*\*\*

- d'attribuer les subventions suivantes aux associations « social et familles » :

- SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	500,00 €
- ROYAN SOLIDARITE (BANQUE ALIMENTAIRE)	1 500,00 €
- LES RESTAURANTS DU COEUR	2 000,00 €

\*\*\*

- d'approuver le plan de financement relatif à l'aménagement d'un Parc de 7 000 m<sup>2</sup>, ouvert au public, situé en lieu et place de l'espace vert jouxtant l'école Louis Bouchet, pour un coût global des travaux estimés à 233.333,33 € H.T.,

- de solliciter le Fonds de Concours de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique à hauteur de 25% du coût global, soit un montant de 58.333,33 € H.T., portant la somme nécessaire d'autofinancement de la Ville à 175.000 € H.T.

\*\*\*

- d'accepter de participer au financement des travaux réalisés par le Département concernant l'aménagement d'un cheminement piéton sur un pont situé avenue Louis Bouchet, Route Départementale n° 750, estimés à 100 000 € H.T.,

- de conclure une convention fixant les modalités de prise en charge des travaux entre les deux parties, soit la somme de 43 054,16 € H.T par le Département et la somme de 56 945,84 € H.T par la commune.

\*\*\*

- d'approuver le programme de travaux de réfection de l'étanchéité et d'isolation thermique des couvertures des salles B-C-D du gymnase COSEC, pour un montant global réajusté suite à l'appel d'offre, portant le montant des travaux à 91 830,40 € H.T (au lieu des 120 000 € H.T prévus initialement),

- de solliciter l'aide financière de l'Etat, au titre du DSIL « Grande priorité », à hauteur de 60%, du montant maximum subventionnable,

- de solliciter l'aide financière de la Région Nouvelle Aquitaine, à hauteur de 20%, du montant maximum subventionnable.

\*\*\*

- d'attribuer une subvention de 1 944 € à l'association « Strange Wood », en soutien à la production d'une web série tournée à Royan.

\*\*\*

- d'attribuer trois prix aux lauréats du « 31<sup>ème</sup> Salon d'Automne », conformément au choix du jury, soit la somme de 1 000 € à Monsieur Thierry MARTIN, qui a reçu le Prix de la Ville de ROYAN, et la somme de 300 € à Madame Viviane PERREZ LORENZO et Monsieur François GERVEREAU qui ont chacun obtenu une Mention spéciale.

\*\*\*

- de modifier le tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2021 comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	TEMPS DE TRAVAIL	NOMBRE DE POSTES	DATE D'EFFET
<b><u>AGENTS TITULAIRES</u></b>				
<b><u>Filière administrative</u></b>				
Adjoint Administratif	C	TC	- 1	au 15/12/2021
<b><u>Filière Technique</u></b>				
Adjoint Technique principal 1 <sup>o</sup> classe	C	TC	-1	au 01/12/2021
<b><u>AGENTS NON TITULAIRES</u></b>				
Technicien chargé des fonctions AFIS (Airport Flight Information Service)	B	TC	+ 1	au 01/01/2022
ATSEM principal 2 <sup>o</sup> classe	C	TC	+ 1	au 01/12/2021
Auxiliaire de Puériculture 2 <sup>o</sup> classe	C	TC	+ 1	au 01/12/2021
Agent de Maîtrise	C	TNC	+ 1	au 01/12/2021

\*\*\*

- d'approuver l'achat et les dons suivants au Musée de Royan, enregistrés sur la période du 1<sup>er</sup> Novembre 2020 au 30 Septembre 2021, provenant de différents donateurs, et intégrés à l'inventaire des collections du Musée :

<b>Récapitulatif des dons du 01/11/2020 au 30/09/2021 au Musée de Royan</b>			
<i>Date</i>	<i>Donateur</i>	<i>Objet</i>	<i>Dénomination</i>
20/11/2020	<b>David LIAUDET</b>	Cartes postales	Collection de 915 cartes postales relatives à la reconstruction de Royan (et ses environs)
04/12/2020	<b>Jean-Dominique BARBAT</b>	Cartes postales et photographies	105 cartes postales représentant Royan et ses environs et 4 photos de Royan durant l'occupation, provenant des archives allemandes

05/01/2021	Jean-Pierre GEOFFROY	Fascicules humoristiques et un album de croquis	18 fascicules humoristiques de patois saintongeais et un album « <i>Nouveaux croquis Saintongeais</i> »
06/01/2021	Arnaud GAYRIN	Bouée	Bouée de chenal rouge
08/02/2021	Jean-Louis BELAÏ	Opuscule	Opuscule « Tour de Cordouan, Voyage pittoresque »
02/03/2021	Bruno PICARD	Six objets Seconde guerre mondiale	- Une coupelle en métal argentée de la marine allemande nazie - 4 boutons datant de la libération aux couleurs des drapeaux français, anglais et américain - Reproduction d'un criquet américain édité en série limitée (don de son petit fils, Victor Lenoir-Picard)
09/03/2021	Bernd SCHMIDT	Un guide et un carnet de photos	Un Guide du Syndicat d'initiative de 1929 et un recueil de 20 photos en noir et blanc des années 1930
12/03/2021	Centre Communal d'Action Sociale de Royan	Collection Colette Enard	Dépôt transformé en don : - 13 tapisseries brodées - Douze œuvres picturales - Deux reproductions encadrées - Divers croquis, esquisses et calques
27/05/2021	Jeanne MOREL	Tableau	Tableau (55,5 x 46cm) représentant l'intérieur de l'église Notre-Dame de Royan en 1933
18/06/2021	Jean-Dominique BARBAT	Cartes postales	2 albums de cartes postales
23/06/2021	Sibylle GALICHÉ	Textile seconde guerre mondiale	Un sac de ravitaillement nazi en tissu daté de 1940
07/07/2021	Norma ANTEAUME	Un fascicule et deux livres	Un fascicule du quarantenaire des Ballets Russes Diaghilev publié en 1949 et deux livres sur la première guerre mondiale datés de 1929, éditions Aristide Quillet
21/07/2021	Jean-Marc GOHIER	Mobilier de sinistré	Une table de sinistré dite table René Gabriel
23/08/2021	Arnaud BANCON	Une pendule	Pendule réalisée par des soldats dans les tranchées de Verdun durant la première guerre mondiale avec des pièces de métal provenant d'armes
23/08/2021	Chrystelle MOREL	Disques et partitions	5 disques anciens et 6 recueils de partitions du début du XXème siècle
19/09/2021	Sylvie SOUCHARD	Carnet	Un carnet de rationnement avec coupons (1946-1949)
22/09/2021	Jean-Yves MOIRE	Divers	9 objets dont 2 lots : - Une carte « Gardes civiques républicaines » - Une carte « Comité local de libération de Fleury les Aubrais » 1945-1946 - Un livret individuel du Ministère de la Guerre - Une carte de sinistré Total-Groupement Orléanais - Une carte de Tabac (Ministère

			des Finances) - Un carnet de tickets de rationnement d'Août 1946 - 5 billets de banque allemands (propagande) du début du XX <sup>ème</sup> siècle - 2 cartes photos de propagande représentant Staline - Un recueil de facsimilés (tracts et documents datant de la seconde guerre mondiale)
--	--	--	---

**Récapitulatif des achats du 01/11/2020 au 30/09/2021  
du Musée de Royan**

<i>Date</i>	<i>Vendeur</i>	<i>Objet</i>	<i>Dénomination</i>
02/06/2021	<b>Michèle SCHATTO</b>	Table basse	Table basse en verre et métal, réalisée par Jean-Pierre Roux

\*\*\*

- de demander au Préfet de la CHARENTE-MARITIME de bien vouloir approuver les modifications statutaires portant sur la modification de la dénomination sociale du Syndicat Mixte du CAREL actuelle « Syndicat Mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Étude des Langues (CAREL) » comme suit :

« CAREL, Syndicat Mixte du Centre Audiovisuel de Royan pour l'Étude des Langues »,

- d'approuver la modification des statuts du Syndicat Mixte s'y rapportant.

\*\*\*

**DÉCIDE**

- de créer, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021, une Régie dotée de la seule autonomie financière dénommée « Production d'Énergies »,
- d'approuver les statuts de la Régie « Production d'Énergies » s'y rapportant,

**ÉLIT**

- les membres titulaires et suppléants suivants au sein du Conseil d'Exploitation de la Régie « Production d'Énergies » :

	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<b>1-</b>	M. Julien DURESSAY	M. Gilbert LOUX
<b>2-</b>	M. Didier SIMONNET	Mme Marie-Pierre QUENTIN
<b>3-</b>	M. Jean-Luc CHAPOULIE	M. Bruno JARROIR
<b>4-</b>	Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE	Mme Océane FERNANDES
<b>5-</b>	M. Philippe CAU	Mme Liliane ISENDICK
<b>6-</b>	M. Thomas LAFARIE	M. Christophe PLASSARD
<b>7-</b>	M. Jacques GUIARD	Mme Christelle MAIRE
<b>8-</b>	Mme Dominique PARSIGNEAU	M. Thierry ROGISTER

**DÉCIDE**

- de désigner Monsieur Willy DUBOST en tant que Directeur de la Régie « Production d'Énergies ». Le Directeur ne bénéficiera d'aucun salaire pour assurer cette fonction. Seuls les frais professionnels, en rapport avec l'exercice de la mission, seront pris en charge,

- de fixer le montant de la dotation initiale à 50 000 € H.T, soit 60 000 € T.T.C (taux de T.V.A à 20%), correspondant aux avances de trésorerie consentie pour cette opération. Cette somme sera corrigée ultérieurement une fois le budget annexe et le coût des travaux établis,

\*\*\*

- d'attribuer les subventions suivantes aux associations à caractère environnemental :

- ASF DES MARAIS DOUX DE SAINT AUGUSTIN	+ 205,70 €
- ASF DES MARAIS DOUX D'ARVERT	+ 168,30 €
- ASCO MARAIS DE POUSSEAU	+ 2 500,00 €

\*\*\*

- de donner un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral instituant des servitudes d'utilité publiques sur la parcelle AN727, sise 9 avenue du Maréchal Leclerc à Royan, en vue de la réalisation d'un programme immobilier, sur laquelle était installée une ancienne usine à gaz, exploitée par ENGIE.

\*\*\*

### **PREND ACTE**

- du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable, pour l'exercice 2020, communiqué par EAU17.

\*\*\*

### **DÉCIDE**

- de solliciter le Conseil Départemental de la Charente-Maritime dans le cadre de la politique animation événementielle de la Ville de Royan pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 50 000 euros, afin d'organiser « Un Noël à Royan », du 03 décembre 2021 au 02 janvier 2022.

\*\*\*

- d'acquérir à l'euro symbolique la parcelle appartenant à Madame Odile DAVAL, cadastrée section BX n° 611, située 1 impasse des Clématites – allée des Glycines à Royan, d'une contenance de 66 m<sup>2</sup>, afin de permettre la régularisation de l'alignement de ces voies,
- de passer un acte en la forme administrative pour ladite acquisition,
- d'autoriser Monsieur le Premier Adjoint à signer tout document se rapportant à cette opération et à signer l'acte, en présence de Monsieur le Maire habilité à procéder à son authentification en tant qu'officier public,
- d'incorporer la parcelle dans le domaine public communal.

\*\*\*

- d'approuver les termes de la convention de servitudes de passage, à conclure entre la Ville de Royan et la société ENEDIS, sur la parcelle cadastrée section AT n° 422, située rue du Pasteur Samuel Besançon à Royan, pour la mise en place de canalisations souterraines nécessaires à l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique,

- que les frais liés à l'authentification de la convention par acte notarié, en vue de sa publication au Service de la Publicité Foncière, seront à la charge d'ENEDIS,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer la convention précitée, l'acte notarié, ainsi que tout document s'y rapportant.

\*\*\*

- d'acquérir un terrain à bâtir non viabilisé, d'une contenance de 329 m<sup>2</sup>, situé sur la parcelle cadastrée section AM n° 73, 9 B rue de l'Electricité à Royan, ainsi qu'un quatorzième du chemin d'accès à cette parcelle, appartenant aux quatorze copropriétaires riverains, cadastré section AM n° 77, d'une contenance de 448 m<sup>2</sup>, appartenant à l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, au prix global de 82 942,80 euros TTC, frais de portage inclus,

- de désigner Maître Garance PHILIPPARIÉ notaire de l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, 133 boulevard Sautel à La Rochelle pour la rédaction de l'acte de vente, avec la participation de Maître Stéphane LAPEGUE, notaire de la commune, 13-19 avenue Charles Regazzoni à Royan,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer l'acte de vente précité, l'accord de la collectivité sur la cession d'un bien par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, ainsi que tout document relatif à cette opération.

\*\*\*

- d'acquérir la parcelle cadastrée section AM n° 82, appartenant à l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, située 44 avenue Maryse Bastié à Royan, comprenant une maison d'habitation de 223 m<sup>2</sup> sur deux niveaux et un jardin attenant d'environ 85 m<sup>2</sup>, au prix global de 416 417,29 euros TTC, frais de portage inclus,

- de désigner Maître Garance PHILIPPARIÉ notaire de l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, 133 boulevard Sautel à La Rochelle pour la rédaction de l'acte de vente, avec la participation de Maître Stéphane LAPEGUE, notaire de la commune, 13-19 avenue Charles Regazzoni à Royan,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer l'acte de vente précité, l'accord de la collectivité sur la cession d'un bien par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, ainsi que tout document relatif à cette opération.

\*\*\*

- d'acquérir la parcelle cadastrée section CI n° 432, appartenant à l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, située 8 rue Gilles Personne de Roberval à Royan, d'une contenance de 8 192 m<sup>2</sup>, comprenant un bâtiment industriel de 1 635 m<sup>2</sup> et un appartement de 120 m<sup>2</sup>, au prix de 747 307,33 euros TTC, frais de portage inclus,

- de désigner Maître Garance PHILIPPARIÉ notaire de l'acquéreur, 133 boulevard Sautel à La Rochelle pour la rédaction de l'acte de vente, avec la participation de Maître Stéphane LAPEGUE, notaire de la commune, 13-19 avenue Charles Regazzoni à Royan,

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer l'acte de vente précité, l'accord de la collectivité sur la cession d'un bien par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, ainsi que tout document relatif à cette opération.

\*\*\*

- d'attribuer les subventions suivantes aux associations scolaires, soit 150 € par classe aux huit écoles de Royan :

○ ECOLE MATERNELLE LA CLAIRIERE	450,00 €
○ ECOLE MATERNELLE JEAN PAPEAU	600,00 €
○ ECOLE MATERNELLE LOUIS BOUCHET	600,00 €
○ ECOLE MATERNELLE DE L'YEUSE	450,00 €
○ ECOLE ELEMENTAIRE LA CLAIRIERE	1 050,00 €
○ ECOLE ELEMENTAIRE JEAN PAPEAU	1 050,00 €
○ ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS BOUCHET	1 200,00 €
○ ECOLE ELEMENTAIRE DE L'YEUSE	750,00 €

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.